

Ces contributions comprennent, notamment :

- 1 million de dollars, en 2001, pour appuyer les activités de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMC, du Centre du commerce international, de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement ainsi que du Programme des Nations unies pour le développement. Ces organisations aident les pays les moins avancés à recenser leurs priorités commerciales et à intégrer celles-ci dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Cette initiative est connue comme le Fonds fiduciaire du cadre intégré en faveur des pays les moins développés;
- 1,9 million de dollars en 2001 pour aider les pays en développement à recourir efficacement au mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Le Canada est membre fondateur du Centre consultatif sur la législation de l'OMC. Les pays en développement qui sont membres de l'organisation, de même que les pays les moins avancés, peuvent y recevoir sans aucuns frais des avis juridiques et une formation appropriée;
- 1,3 million de dollars échelonnés sur deux ans (commençant en 2002) au Fonds fiduciaire mondial de l'OMC et à l'Institut de formation de cette même organisation. Le Fonds fiduciaire mondial est le fruit d'un engagement pris lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Doha en 2001. L'objectif du fonds est d'améliorer la capacité de négociation des pays en développement ainsi que des pays les moins avancés, et d'aider ces pays à s'adapter aux règles de l'OMC et à remplir leurs obligations envers l'organisation. L'Institut, d'autre part, offre une formation en matière de planification des politiques commerciales, principalement à l'intention des fonctionnaires des pays les moins avancés;
- 9 millions de dollars au forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), échelonnés sur trois ans (commençant en 2001), pour faciliter son projet de renforcement des capacités. Ce projet doit accroître le potentiel de croissance des économies en développement de l'Asie du Sud-Est qui sont membres de l'APEC. Les fonds serviront à la formation et à l'assistance technique en matière d'élaboration des politiques commerciales, de diffusion de l'information et de soutien à la recherche;
- 4 millions de dollars à la Communauté des Caraïbes (Caricom) pour aider ses membres dans les négociations concernant la Zone de libre-échange des Amériques et l'OMC.